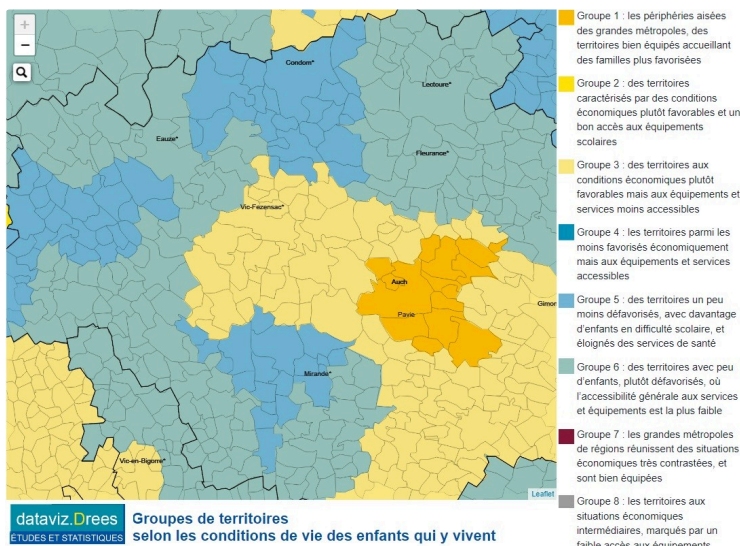


## Quelles sont les communes du Gers où les enfants sont les plus défavorisés ?

La DREES a identifié 11 EPCI, correspondant à 282 communes dans lesquels les enfants sont davantage en échec scolaire et plus éloignés des services publics.



Quelles sont les communes du Gers où les enfants sont les plus défavorisés ?

La direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française produisant des travaux de statistiques et d'études socio-économiques. Elle dépend des ministères sanitaires et sociaux et du ministère de l'Économie et des Finances.

Dans une étude nationale intitulée "Cartographie de la qualité de vie des enfants en France" elle s'intéresse à l'ensemble des départements français et classe les communautés de communes (EPCI) par groupe de 1 à 8 suivant que les conditions de vie y sont favorables ou non pour les enfants.

### L'Est et le Sud Est du département avantagés

La carte interactive publiée sur internet montre que les territoires situés sur un axe L'Isle-Jourdain / Vic-Fezensac, ainsi que ceux situés sur un axe Auch / Masseube sont favorisés, principalement en raison de la connexion à l'agglomération toulousaine, aux voies de communication (N124), au pôle auscitain.

On y trouve les communautés de communes **Coteaux Arrats Gimon, Grand Auch Cœur de Gascogne, Val de Gers, Gascogne Toulousaine, Artagnan de Fezensac et Savès correspondant à 179 communes.**

Pour les **pôles d'Auch et de L'Isle Jourdain**, situés dans le groupe 1 en orange, les territoires sont bien équipés et accueillent des **familles plus favorisées**. Les communes sont situées dans l'influence des métropoles régionales. Ce groupe concentre des caractéristiques économiques et sociales favorables. D'une part, le niveau de vie des familles y est le plus élevé (en moyenne, 1 890 euros par mois au niveau national). C'est dans ce groupe que les enfants ont **le plus souvent un parent cadre** (en moyenne 27 %). D'autre part, les familles vivent moins souvent sous le seuil de bas revenus. Les enfants vivent moins souvent dans une famille nombreuse et ont moins souvent un parent au chômage. De plus, ces territoires jouissent d'une **bonne couverture en équipements et services** : les temps d'accès estimés aux collèges et lycées sont courts, les densités de médecins généralistes et pédiatres sont parmi les plus élevées et l'accessibilité aux places en crèche est plus importante que dans l'ensemble des territoires métropolitains. Par ailleurs, c'est dans ce groupe que **les enfants recourent le plus aux soins** (dentistes, ophtalmologistes, psychiatres, médecins généralistes). Enfin, au niveau scolaire, les enfants **ont moins souvent redoublé** avant l'entrée en sixième et arrêtent moins souvent l'école avant 18 ans.

Les **axes Vic-Fezensac / L'Isle Jourdain et Auch / Masseube** sont dans le groupe 3 en jaune. Comme dans le groupe 1, les logements dans lesquels vivent les enfants sont moins souvent suroccupés et moins souvent anciens. En revanche, **l'accessibilité aux équipements et services est plus limitée**. Les **distances moyennes vers les collèges et lycées sont plus importantes** que dans l'ensemble des territoires du groupe 1. L'accessibilité aux crèches et aux médecins généralistes est également plus faible. Au niveau scolaire, les enfants arrêtent moins souvent l'école avant 18 ans et sont également moins souvent en retard à l'entrée en sixième. Ainsi, en moyenne, seuls 2 % des 16-17 ans ont quitté l'école, seuls 7 % des élèves de sixième ont redoublé au moins une classe, contre respectivement 4 % et 9 % sur l'ensemble des territoires.

### Le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest défavorisés

A contrario, les deux autres tiers du département, sont modérément à largement défavorisés.

On y trouve les communautés de communes **Armagnac Adour, Aire-sur-l'Adour (partiellement sur le Gers), Bas Armagnac, Bastides de Lomagne, Bastides et Vallons du Gers, Cœur d'Astarac en Gascogne, Astarac Arros en Gascogne, Grand Armagnac, Tenarèze, Lomagne Gersoise, Deux Rives (partiellement sur le Gers) correspondant à 282 communes.**

